

Mémorandum
Élections européennes
26 mai 2019



POUR UNE EUROPE DES RÉSULTATS



FEB
Fédération des
Entreprises de
Belgique

BESOIN D'EUROPE

Le monde est en évolution et notre « European way of life » est mis sous pression par des **défis internes et externes**. Ceux-ci nécessitent bien souvent une **réponse européenne**.

Sur le plan socio-économique, l'action de l'Union européenne doit renforcer la **compétitivité internationale** de nos entreprises et soutenir celles-ci dans leur **adaptation** permanente aux défis et opportunités liés entre autres à la mondialisation, à la digitalisation et à la durabilité. Et ce, au profit de la croissance et de l'emploi.

L'UE et les États membres doivent aussi œuvrer à renforcer le **soutien au projet européen**, notamment via une **meilleure communication** sur les retombées concrètes et positives de l'action de l'UE.

La FEB soutient la **poursuite** du processus d'intégration économique en Europe vu ses retombées positives et les valeurs et principes qui le sous-tendent.

Mais nous plaidons pour une « **Europe des résultats** » dans une série de **tâches clés** — historiques ou nouvelles — où l'action de l'UE apporte une réelle **valeur ajoutée**.

Pour engranger ces résultats, il faut :

1.

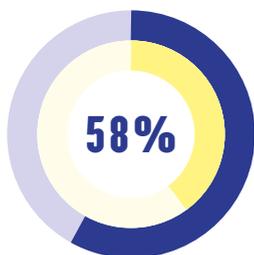
Garantir que l'action de l'UE tienne compte des **intérêts de tous les États membres** — y compris des plus petits — et respecte le **principe de subsidiarité**. Lorsque l'action de l'UE a du sens, garantir sa capacité d'avancer quitte à le faire à des rythmes différenciés mais en **évitant une fragmentation** préjudiciable aux opérateurs économiques ;

2.

Poursuivre les efforts en vue d'un « **better regulation / better law making process** », notamment en renforçant les interactions avec nos entreprises pour mieux appréhender la faisabilité, l'impact et le coût des options envisagées ;

3.

Veiller à une répartition plus efficace des **moyens budgétaires** à disposition de l'UE, en faveur notamment du soutien à l'innovation et aux infrastructures productives, sans alourdir la pression fiscale globale sur les entreprises.



Les CEO plaident majoritairement pour une Europe **plus efficace** (58%), avant plus d'harmonisation (40%). *

ZONE EURO

L'APPROFONDISSEMENT DE LA ZONE EURO doit s'effectuer de manière équilibrée et phasée. Dans un premier temps, la priorité doit aller aux objectifs de « responsabilité » (nécessaire assainissement des finances publiques et mise en œuvre effective des réformes structurelles par les États membres). Ceci, afin d'introduire ensuite graduellement, et jusqu'à une certaine mesure, une gestion commune des risques (objectifs de « solidarité »).

Il convient également de trouver un meilleur équilibre entre la soutenabilité à long terme des finances publiques et des **INVESTISSEMENTS PUBLICS** productifs qui favorisent la croissance.



**DANS UN TOP 3,
LES CEO PERÇOIVENT
L'EURO COMME ÉTANT
LA 1^{ÈRE} FORCE DE L'UE.***

(*) Résultats du sondage FEB réalisé auprès de 250 CEO début 2019.





2

**LES CEO CONSIDÈRENT QUE
LE MARCHÉ INTÉRIEUR EST LA
2^{ÈME} FORCE DE L'UE.
MAIS LA FRAGMENTATION DU
MARCHÉ INTÉRIEUR EST LA
2^{ÈME} FAIBLESSE DE L'UE. ***



MARCHÉ INTÉRIEUR

L'UE doit poursuivre **L'APPROFONDISSEMENT** du marché intérieur, pour les biens et les services, et ce, dans l'économie tant réelle que digitale.

Mais elle doit mieux garantir le **BON FONCTIONNEMENT** du marché intérieur et de ses quatre libertés — au bénéfice des citoyens et des entreprises — ainsi que l'application conforme et homogène des législations adoptées. Il faut en effet lutter contre la fragmentation réglementaire au plan national et le protectionnisme interne, et garantir un « level playing field » et une saine concurrence entre les entreprises.

Par ailleurs, des étapes supplémentaires sont nécessaires pour créer **L'UE DES MARCHÉS DE CAPITAUX** (CMU). En effet, une union globale des marchés de capitaux renforcera les flux de capitaux transfrontaliers, soutiendra les investissements des entreprises et le financement de la croissance — grâce à un accès amélioré à une offre diversifiée de sources de financement complémentaire — et rendra l'UE (et la zone euro en particulier) plus résistante aux chocs asymétriques.

COMMERCE

Le soutien de l'UE à un système commercial international basé sur des règles est primordial. De même qu'il est essentiel qu'elle continue à négocier des **ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE AMBITIEUX** (reposant sur des règles d'origine claires et adéquates) afin de renforcer et faciliter les flux commerciaux et d'améliorer l'accès aux marchés, y compris des matières premières. Mais dans l'objectif d'assurer un réel « level playing field », l'UE doit aussi notamment garantir la **SAINTE CONCURRENCE** internationale et œuvrer à davantage de réciprocité.

La politique commerciale de l'UE peut jouer un rôle de levier en faveur du **DÉVELOPPEMENT DURABLE**. Mais les accords commerciaux ne peuvent se substituer aux autres instruments internationaux en matière sociale, environnementale et de respect des droits de l'homme.



**LES CEO ESTIMENT QUE LA
CAPACITÉ DE NÉGOCIER DES
ACCORDS COMMERCIAUX EST
LA 3^{ÈME} FORCE DE L'UE. MAIS
LES TENSIONS COMMERCIALES
INTERNATIONALES SONT LE 3^{ÈME}
DÉFI DE L'UE. ***

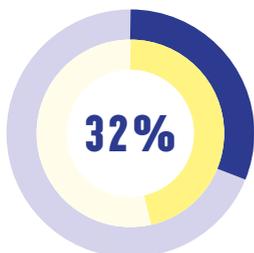
(*) Résultats du sondage FEB réalisé auprès de 250 CEO début 2019.

ÉNERGIE CLIMAT ENVIRONNEMENT

L'UE doit veiller à ce que toutes ses initiatives contribuent positivement à assurer des **PRIX DE L'ÉNERGIE COMPÉTITIFS** et abordables, sa **SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT** (interne et externe), et le respect de ses engagements en matière de **CLIMAT**. Ces trois objectifs étant placés sur un pied d'égalité.

Des **POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES** ambitieuses et réalistes, basées sur une approche « facts & science based », doivent être menées par l'UE. Elle doit aussi soutenir la transition vers une économie efficiente dans l'utilisation des ressources, via la stimulation de l'**ÉCONOMIE CIRCULAIRE**. Dans ces politiques, elle doit veiller à la compétitivité internationale de l'industrie européenne et à l'attractivité de l'Europe à l'égard des investisseurs étrangers.

Et dans toutes ces thématiques, l'UE doit soutenir efficacement l'**INNOVATION**.



32% des CEO estiment que l'UE **décourage** la prise de risque. **Seulement 46% des CEO** estiment au contraire que l'UE **encourage** la prise de risque. *

POLITIQUE SOCIALE

L'UE doit œuvrer à un réel **MARCHÉ DU TRAVAIL EUROPÉEN**, en facilitant la mobilité professionnelle et en garantissant la saine concurrence (mise en œuvre effective et contrôle des règles).

L'UE se doit aussi de faciliter l'**ADAPTATION DES ENTREPRISES** aux défis de la digitalisation et aux nouvelles formes de travail (équilibre entre flexibilité pour les entreprises et sécurité pour les travailleurs). S'agissant des défis en matière de **COMPÉTENCES**, il revient à l'UE d'encourager l'apprentissage tout au long de la vie (« life-long-learning »), basé sur une responsabilité partagée des employeurs, des pouvoirs publics et des travailleurs.

Quant au « **SOCLE EUROPÉEN DES DROITS SOCIAUX** », il doit être utilisé comme un outil de monitoring et d'échange de bonnes pratiques nationales. Il ne peut donc être considéré comme une base pour la création de nouveaux droits individuels. Et il est capital que, dans ses politiques sociales, l'UE tienne davantage compte des droits déjà existants au plan national, respecte le dialogue social (européen et national) et veille à ne pas engendrer de nouvelles charges administratives pour les entreprises.

BREXIT

La FEB regrette le Brexit.

La priorité va à une **SORTIE ORDONNÉE** du R.U., prévoyant une période de **TRANSITION** — garantissant un statu quo complet sur base des règles de l'UE — jusqu'à l'entrée en vigueur de la future relation.

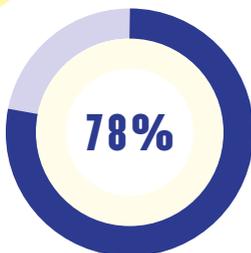
Cette **FUTURE RELATION** devra permettre de conserver le plus efficacement possible des liens denses avec le R.U., avec le moins possible d'entraves commerciales tarifaires et non tarifaires, mais tout en garantissant une saine concurrence et le bon fonctionnement du marché intérieur. Ceci, entre autres, via un alignement complet sur la législation et les règles de l'UE.

FISCALITÉ

L'UE doit mener un agenda positif visant à simplifier la vie des entreprises dans leurs activités transfrontalières, et ce, de manière prioritaire pour les **TAXES INDIRECTES** sur les transactions via une harmonisation européenne des règles de procédure, de rapportage et de contrôle. Il importe en outre de veiller à ce que les obligations administratives ne créent pas de surcharge pour les entreprises.

En matière d'**IMPÔT DES SOCIÉTÉS**, l'UE doit mener une politique ambitieuse de soutien aux entreprises en promouvant une saine concurrence ainsi que l'attractivité fiscale de l'UE par rapport aux autres régions du monde, et en restaurant la sécurité juridique dont les entreprises ont besoin.

L'UE poursuivra également sa **LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE ET LA NON-COMPLIANCE** qui faussent les conditions de concurrence entre entreprises, et œuvrer à un « level playing field », en particulier en veillant à aboutir au niveau de l'UE et de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) à un accord équilibré sur la taxation des **ACTIVITÉS DIGITALES**.



78% des CEO estiment qu'ils seront négativement **impactés** — à des degrés divers — par le Brexit.*

Mémoire
Élections européennes
26 mai 2019

DES RÉSULTATS CONCRETS DANS DES THÉMATIQUES CLÉS



FEB
Fédération des
Entreprises de
Belgique

WWW.FEB.BE